

IDENTIFICATION

Chlorure de calcium liquide pour denrée alimentaire
CaCl₂ liquide pour denrée alimentaire

INSCRIPTION AUX INVENTAIRES

N° CAS : 10043-52-4
N° EINECS : 233-140-8
N° REACH : 01-2119494219-28-0015

PRINCIPALES APPLICATIONS

- Additif alimentaire E509
- Éléments nutritifs agricoles
- Fabrication des fromages et produits laitiers
- Fabrication de boisson
(Bières, boissons gazeuses, jus de fruits)
- Conserve de fruits et légumes
- Fabrication des levures
- Distilleries : Fabrication d'acide tartrique
- Production d'enzymes (Protéines)
- Reminéralisation de l'eau dessalée
- Réfrigération
- Aliment du bétail

CONDITIONNEMENT

Vrac par camions citernes ou isocontainer de 27 tonnes.
Conteneur IBC de 1000 Litres

LE CHLORURE DE CALCIUM 36% LIQUIDE Grade Food EST CONFORME :

- Food Chemical Codex (FCC) 9ème édition
- Règlement (UE) 231/2012 établissant les spécifications des additifs alimentaires.
- Certifié Kashar

Application de la démarche HACCP pour la production et commercialisation du chlorure de calcium Grade Food*

** Hazard Analysis Critical Control Point : Système qui vise à identifier, évaluer et maîtriser les dangers significatifs relatifs à la sécurité des aliments.*

SECURITE - STOCKAGE - MANIPULATION - ETIQUETAGE - TRANSPORT – REGLEMENTATION

- Stocker dans un emballage fermé et propre entre -10°C et + 40° C
- Matériaux conseillés pour le stockage et la manutention : polypropylène, polyéthylène et polyester
- Durée de vie : 5 ans
- Autres informations : se reporter à la fiche de données de sécurité (disponible sur demande)

IMPORTANT

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent, par conséquent, aucun engagement de notre part notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits.

Nous garantissons que nos produits respectent nos spécifications de vente.

Ces spécifications ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à l'usage envisagé.

Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation locale et d'obtenir les homologations et autorisations éventuellement nécessaires.

Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version de ce document; nous sommes à leur disposition pour fournir toute information complémentaire.

SPECIFICATIONS

Détermination	Spécification	Valeurs typiques*
CaCl ₂ , %pds	> 36.0	37.0
Densité à 20°C,-	> 1.350	1.360
pH,-	7 - 9	7.5
Arsenic (As), mg/kg	< 1	< 0.05
Fluorures (F), mg/kg	< 14	1.5
Plomb (Pb), mg/kg	< 0.7	< 0.05
Magnesium + Alcalins, %pds	< 1.8	0.22
Mercure (Hg), mg/kg	< 0.3	0.05
Alcalinité, %Ca(OH) ₂	< 0.3	0.01
Fer (Fe), mg/kg	< 5	0.59
Sulfate (SO ₄), mg/kg	500	35

*Plan de surveillance

PROPRIETES PHYSIQUES

Déterminations	Spécifications
Coloration	Incolore à jaunâtre
Odeur	Inodore
Température de cristallisation	-15°C